



SOCIÉTÉ  
GENEVOISE  
D'UTILITÉ  
PUBLIQUE

BULLETIN  
7<sup>E</sup> SÉRIE-N°1 2014

# Sommaire

Rapport du Comité	1
Prix Robert-Scheimbet 2014	7
Prix SGUP « Un job pour les jeunes »	8
Visite du Musée de la Croix-Rouge	10
Atelier Rallye sur la formation au Cycle d'orientation de la Gradelle	11
Visite de la Maison de la Paix	13
Conférence sur les ermites du milieu du monde	14
15 <sup>e</sup> journées annuelles des entreprises lancéennes	29
Projet LIFT pour les jeunes	30
Compte rendu financier	31
Rapport des vérificateurs aux comptes	36
Liste des membres	37
Composition du Comité	3 <sup>e</sup> couverture

# Rapport du comité pour l'exercice 2013-2014



*Christian Huber  
Président  
de la SGUP.*

**1. Le rapport est présenté par Christian Huber** à l'Assemblée Générale de la Société Genevoise d'Utilité Publique, le jeudi 19 juin 2014, à 18 heures, à la Maison du Général Dufour, rue de Contamines 9A, à Genève.

## 1.1. Bienvenue

Mesdames, Messieurs, chers amis de la SGUP. J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à notre assemblée générale 2013-2014. Notre assemblée a été régulièrement convoquée par lettre du 3 juin 2014. Elle peut donc valablement délibérer.

## 1.2. Fonctionnement du comité

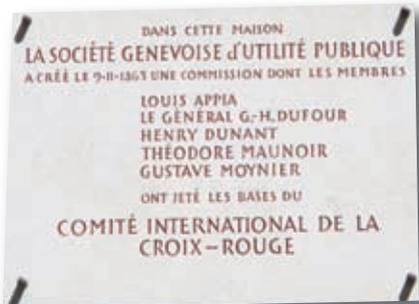
Durant l'exercice écoulé, votre comité a tenu huit séances plénières, plusieurs réunions de sous-commissions et repas informels.

## 1.3. Activités diverses

**Conférence du 29 octobre 2013, au Palais de l'Athénée, sur l'amélioration du sort des blessés dans les armées de campagne, qui donna naissance à la Croix-Rouge**

Certaines réalisations ont marqué l'histoire de notre vénérable société, même si elles ont souvent pris leur essor en dehors du giron de leur fondatrice.

C'est le cas de la Croix-Rouge dont on a fêté en 2013 le 150<sup>e</sup> anniversaire.



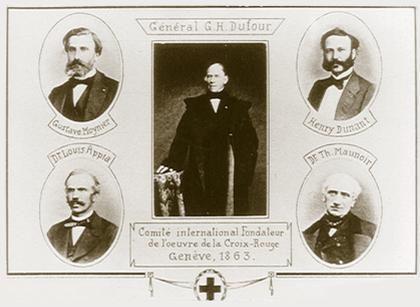
*Plaque commémorative posée sur l'immeuble de l'ancien théâtre Cour Saint-Pierre*

En effet, c'est lors d'une séance de notre vénérable société, le 9 février 1863, que l'idée de Dunant fut discutée (point 3 de l'ordre du jour « de l'adjonction d'un corps d'infirmiers volontaires, conclusion du livre de M. Henri Dunant intitulé un souvenir de Solferino »).

C'est ce jour-là que fut constitué le comité de cinq membres, tous de la Société Genevoise d'Utilité Publique, qui se transformera rapidement en comité international de secours aux blessés.

C'est enfin sous les auspices de ce comité et de celui de notre société qu'une conférence préparatoire se tint à Genève, du 26 au 29 octobre 1863, au Palais de l'Athénée, qui jettera les prémices de la conférence diplomatique de 1864 qui adoptera les deux articles des Conventions de Genève.

En cette année du 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge, notre société s'est associée à deux manifestations: celle du 9 février 2013, organisée par Genève Humanitaire, avec la pose d'une plaque commémorative sur la villa Moynier et celle du Palais de l'Athénée, organisée par le cercle Dufour, où votre président a rappelé le rôle éminent de nos prédécesseurs, Gustave Moynier, Henri Dunant, le Général Guillaume Henri Dufour et les médecins Théodore Maunoir et Louis Appia.



*Portrait des cinq membres du comité international. Fondateur de l'œuvre de la Croix-Rouge.*

**Visite de l'exposition «découvrez les Baga» au Musée Barbier-Mueller du 7 novembre 2013**



Nouvelle visite de l'un des fleurons de notre patrimoine. En effet, le musée Barbier Mueller, créé en 1977, est intéressant à plus d'un titre. Tout d'abord par la présentation d'une partie des 7000 œuvres qui constitue

l'une des plus importantes collections d'art primitif au monde. Ensuite, parce que c'est une institution privée, créé par Joseph Mueller, de sa fille et de son gendre Jean-Paul, et Monique Barbier-Mueller, tous passionnés par les arts primitifs. C'est aussi un élément important de l'offre touristique et culturelle de Genève.



### **Visite du Musée de la Croix-Rouge du 4 février 2014**

En cette année du 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge, à l'initiative d'Eliane Babel, il nous a été possible d'organiser une visite guidée par son directeur Royer-Marcel Mayou qui est aussi membre de notre société. Ce fut une visite passionnante qui permit d'admirer l'exposition revue et actualisée ainsi que la qualité architecturale et artistique de l'exposition.

Un grand merci à Royer-Marcel Mayou de son accueil.

### **Visite de la Maison de la Paix du 3 avril 2014**

La Maison de la Paix est intéressante à plus d'un titre. D'abord parce qu'elle renforce encore la position de la Genève internationale en permettant d'y loger magnifiquement l'institut de Hautes études internationales et du développement ainsi que divers centres de la Confédération. C'est aussi une remarquable réalisation de son directeur, Philippe Burrin, qui s'est fait entrepreneur académique mêlant soutiens publics, dons et emprunts, permettant de réaliser ce fleuron du monde académique genevois en études internationales et de magnifier le nouveau quartier de l'avenue de la Paix.

Un grand merci à Philippe Burrin d'avoir piloté cette visite et à Eliane Babel-Guérin pour son efficace organisation.

### **Conférence de Catherine Santschi sur les ermites du milieu du monde, à la maison Dufour, du 10 avril 2014**

Remarquable exposé de Catherine Santschi qui sait illustrer son sujet par des anecdotes et autres rappels historiques qui captivent l'auditoire. Il faut dire aussi qu'elle nous fait partager quelque 40 ans de recherche sur le sujet. Mille mercis à elle. Le texte de son exposé sera publié dans notre bulletin.

### **Suite de nos travaux sur l'intégration des jeunes dans la vie professionnelle, sous-commission composée de Emmanuelle Richoz- Zogg, Jean-Claude Manghardt et Eliane Babel-Guérin**

### **Atelier-jeunes contact avec le monde professionnel, CO de la Grabelle, du 10 avril 2014**

Troisième édition de l'atelier organisé de main de maître par Emmanuelle, au Cycle de la Grabelle où elle enseigne. Au total, 30 intervenants (professionnels, anciens élèves et animateurs, dont Christian Huber et Jean-Claude Manghardt) étaient réunis pour une matinée, face à des classes de dernière année (11<sup>es</sup>). Ils ont apprécié cet échange et l'idée de mettre en contact toutes ces personnes d'horizons divers. Des articles sont parus sur le site du DIP, dans « Le Chênois », ainsi que dans « Tout l'immobilier (formation) ». Rappelons que cette rencontre se tient désormais chaque année au Cycle de la Grabelle. Prochaine édition fixée au 10 octobre 2014.

## Mise à jour du site internet [www.sgup.ch](http://www.sgup.ch)

Notre site est régulièrement mis à jour avec le compte rendu des manifestations. Merci encore à Nicole Seyfried qui se charge bénévolement de cet important travail. La SGUP est désormais aussi présente dans Wikipédia, grâce à M. Christophe Chazalon merci à lui.

## Fondation de l'encyclopédie de Genève

Les travaux de retranscription des Registres du Conseil du temps de Calvin se poursuivent grâce à toute l'équipe réunie autour de Catherine Santschi.

## Nos projets

Plusieurs projets nous occupent notamment

- Suite de nos travaux sur l'intégration des jeunes dans la vie professionnelle, les ateliers des Cycles qui vont se populariser, le projet LIFT en cours d'introduction à Genève et d'autres initiatives ou conférences sur ce thème;
- Un colloque sur les épidémies, intitulé provisoirement Contagions, épidémies et société entre passé présent et avenir, qui devrait se tenir en 2015 et qui réunira divers intervenants des milieux scientifiques et médicaux sur les aspects épidémiologiques, les déterminants et les réponses qu'on peut leur apporter. Une sous-com-

mission a été créée, présidée par Catherine Santschi, avec Michèle Maury-Moynier et votre serviteur, ainsi que des intervenants scientifiques tels les professeurs Norman Sartorius, Bernardino Fantini et le Docteur Gérald d'Andiran;

- Et d'autres projets à lancer, notamment celui de la prévoyance-temps qui permet de favoriser l'aide aux personnes âgées;
- Une réunion brainstorming de notre comité sera organisée en fin d'été.

Nous vous tiendrons informés du suivi.

## Bulletin annuel

Notre bulletin annuel donnera un reflet de la présente assemblée et vous sera envoyé en automne. La partie rédactionnelle sera assurée par Barbara Suter avec l'aide de Georges Demierre.

## Cotisations

Votre comité propose de maintenir les cotisations à leur niveau actuel (CHF 40.– par personne, CHF 500.– membre à vie et CHF 100.– pour les sociétés et institutions).

## Remerciements

Je voudrais remercier ici nos membres et amis de leur soutien fidèle. Vos cotisations et vos dons non négligeables nous permettent de poursuivre notre mission et développer des initiatives concrètes.

Mes remerciements renouvelés aux membres de notre comité pour leur soutien et engagement bénévole. Ma gratitude va en particulier à nos deux vice-présidents, Alain Dupont et Jean-Claude Manghardt, Emmanuelle Richoz secrétaire, Eliane Babel-Guérin, Barbara Suter, et tous les membres qui, à un titre ou un autre, contribuent à l'activité de notre société au service de la population genevoise.

#### **1.4. Rapport de la trésorière Notre situation financière**

Exercice 2013 équilibré, nos comptes restent bénéficiaires et notre situation financière est saine.

Merci encore à nos membres et généreux donateurs de leur soutien. Nos remerciements vont aussi à Barbara Suter, notre fidèle trésorière, pour son excellent travail.

#### **1.5. Rapport des vérificateurs aux comptes**

Bruno Florinetti, contrôleur aux comptes va maintenant nous lire son rapport.

#### **1.6. Approbation des rapports et décharge au comité**

Les rapports du comité, du trésorier et des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité et sans abstention.

#### **1.7. Election du comité**

Cette année, nous avons deux personnes qui quittent le comité selon nos statuts qui prévoient que les membres sont élus pour 4 ans, prennent une année sabbatique avant de revenir s'ils sont à nouveau sollicités. Les personnes dont le mandat arrive à échéance cette année sont donc Philippe Aegerter et Alain Dupont.

Trois personnes en année sabbatique ne souhaitent pas poursuivre leur activité. Il s'agit d'Olivier Vodoz, Tamara Blattmann et Béatrice Jéquier.

Un grand merci à tous trois de votre contribution à nos travaux. Olivier Vodoz nous a fait profiter de ses conseils avisés durant 12 ans. Il souhaite maintenant laisser la place aux jeunes. Tamara Blattmann a été notre fidèle webmaster durant de longues années. Avec sa famille et leurs talents divers de photographie et d'informatique, elle a contribué, de façon marquante, à la modernisation de notre image sur le web. Merci aussi enfin à Béatrice Jéquier qui nous a beaucoup soutenus par ses connaissances du journalisme et des médias pour animer des débats ou contribuer à la diffusion de notre message. Nous savons que nous pouvons encore compter sur eux en cas de besoin.

Quatre personnes en année sabbatique acceptent de revenir. Il s'agit de Barbara Suter, Diane Devaux-Charguéraud, Catherine Santschi et Edwin Zurkirch.

Par ailleurs, quatre nouveaux membres ont accepté de nous rejoindre : les professeurs Norman Sartorius et Bernardino Fantini, Claire Chavannes et Ivo Silva.

Nous vous proposons donc d'élire le comité 2014-2015 qui sera composé des 15 membres suivants :

**Eliane Babel-Guérin, Marilyne Borrello-Ménétreay, Diane Devaux-Charguéraud, Claire Chavannes, Bernardino Fantini, Christian Huber, Jean-Claude Manghardt, Michèle Maury-Moynier, Emmanuelle Richoz-Zogg, Catherine Santschi, Norman Sartorius, Ivo Silva, Yvelise Strub, Barbara Suter, et Edwin Zurkirch.**

### **1.8. Election des vérificateurs aux comptes**

Elisabeth Perrier et Bruno Florinetti acceptent de poursuivre leur mandat.

Nous les remercions vivement d'assumer cette tâche importante de contrôle de la saine gestion et administration de nos affaires.

### **1.9. Divers**

Personne ne demande la parole.

### **1.10. Conclusion**

Arrivé au terme de cet exercice, je tiens une nouvelle fois à remercier ici tous les membres et amis de notre société pour leur soutien et intérêt pour nos travaux.

Grâce à vous, en effet, nous poursuivons l'œuvre de nos prédécesseurs : être à l'écoute des besoins des plus défavorisés, des intérêts de la collectivité, et favoriser le bien-être moral et culturel de la population genevoise.

Je vous remercie de votre participation à notre assemblée et de votre confiance et vous souhaite une excellente soirée.

Christian Huber  
Président

# Prix Robert-Scheimbet 2014



Le prix Robert-Scheimbet a été remis à

## **M. Georges Duperrex**

actif durant près de 30 ans aux Hôpitaux universitaires de Genève, à Beau-Séjour et aux Trois-Chêne, comme bénévole puis responsable du service des lits qui permet aux patients hospitalisés d'assister aux offices religieux. Nous sommes heureux de pouvoir l'honorer pour son action modeste et prolongée qui a offert du réconfort à tant de malades hospitalisés.

## **Que fait la SGUP?**

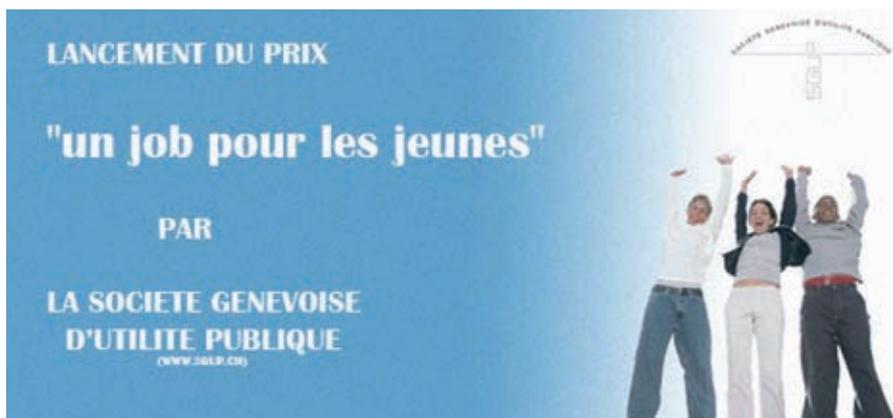
Pour rester en contact... Pour savoir constamment ce qui se passe et ce qui va se passer à la SGUP...

Pour nous questionner et nous donner votre avis...

Retrouvez-nous sur notre site INTERNET

[www.sgup.ch](http://www.sgup.ch)

# Prix SGUP « Un job pour les jeunes »



Le prix « Un job pour les jeunes » a été décerné à deux récipiendaires, à savoir :

## L'association **Au fil des sons**

fondée en 2011 par Julia Sallaberry, qui propose des ateliers éducatifs dans la roulotte de l'association, afin de sensibiliser les enfants à la création artistique. Pour tout information, consulter le site [www.aufildessons.ch/](http://www.aufildessons.ch/)

# "Au fil des sons"

## Ateliers musicaux pour enfants de 4 à 12 ans.

Été 2014

Renseignements et inscriptions:  
077/492.23.66

[contact@aufildessons.ch](mailto:contact@aufildessons.ch)  
[www.aufildessons.ch](http://www.aufildessons.ch)



CANTON DE GENÈVE



Ainsi que

## L'association des **Jeunes Choulésiens**

fondée en 2010, qui a pour but le développement des activités et structures sociales de Choulex et a créé le Chouestival, festival de musique open air, ouvert à tous, qui se déroule chaque année à la veille du Jeûne genevois.



La cérémonie a été ponctuée par deux intermèdes musicaux donnés par **Julia Sallaberry**, harpiste.



1<sup>er</sup> prix: un **JOB POUR LES JEUNES**  
Association « Au Fil des sons »



2<sup>e</sup> prix: **UN JOB POUR LES JEUNES**  
Association des Jeunes Choulésiens

# Visite du Musée de la Croix-Rouge du 4 février 2014



A travers trois espaces, créés chacun par un architecte de renom et d'horizon culturel différent, exploration des trois grands défis actuels :

- Défendre la dignité humaine (Gringo Cardia, Brésil).
- Reconstruire le lien familial (Diébédo Francis Kéré, Burkina Faso)
- Limiter les risques naturels (Shigeru Ban, Japon).

Au-delà des périodes troublées de l'histoire ou des zones de conflit actuels, ces problématiques concernent chacune et chacun d'entre nous aujourd'hui et, plus globalement, notre futur commun pour les décennies à venir.

Une chronologie interactive déroule 150 ans d'histoire humanitaire tandis que le focus d'actualité présente les opérations de la Croix- Rouge et du Croissant Rouge sur l'ensemble du globe.

Cette visite a rencontré un vif succès auprès de nos membres.

# Atelier Rallye sur la formation au Cycle d'orientation de la Gradelle du 10 avril 2014

Si une image vaut mille mots, un témoignage en vaut cent mille ! C'est l'idée maîtresse de l'atelier-rallye qu'organise le Cycle d'orientation de la Gradelle, chaque année, depuis trois ans. Faire venir le monde du travail dans l'enceinte de l'établissement. Et donner la possibilité aux élèves de dernière année de l'école obligatoire (11CO) de s'enrichir des témoignages de professionnels venant d'horizons variés. Rien de plus parlant, en effet, que le partage d'expériences vécues. Cela s'est vérifié une nouvelle fois, lors de l'édition 2014.

« Beaucoup de choses sont faites pour les élèves dans le cadre du programme cantonal d'information et orientation scolaire et professionnelle (IOSP), relève l'enseignante Emmanuelle Richoz, porteuse du projet d'école « atelier-rallye ». Reste que pour certains d'entre eux, la moindre démarche à entreprendre est un obstacle. Ce que nous apportons, nous, c'est un petit plus... complémentaire. » Dans le cadre de l'atelier-rallye, les échanges avec les adultes actifs dans le monde du travail se font de manière informelle. Les intervenants partagent leur parcours, leurs doutes, leurs déboires, leurs réussites – bref, tous les aléas qui leur ont permis de trouver finalement leur voie. De même, d'ancien-ne-s élèves de la Gradelle – qui suivent actuellement une école de formation générale ou

professionnelle – racontent comment les choses se sont passées pour eux, depuis qu'ils ont quitté le Cycle d'orientation.

Concrètement, comment s'est déroulé l'atelier-rallye 2014 ? Dans la matinée, chaque classe de 11CO s'est rendue à l'un des six postes établis. Les élèves ont été accueillis par trois ou quatre « intervenants », c'est-à-dire les professionnels adultes et les jeunes en formation postobligatoire. Pendant quarante-cinq minutes, ils et elles ont partagé leurs expériences, sous la conduite d'un « animateur ». Son rôle est de faciliter les questions adressées aux intervenants par les élèves, explique Elisabeth Smahi, directrice du CO de la Gradelle. Et d'ajouter : « L'atelier-rallye entraîne aussi une collaboration avec différents acteurs locaux et inscrit un peu plus notre établissement dans la vie de quartier. » Par exemple, une partie des animateur-riche-s de poste étaient des conseillers sociaux du CO de la Gradelle, d'autres relevaient d'Action Trois-Chêne pour l'Emploi. Sans parler des intervenants, dont plusieurs exercent leur profession sur le territoire communal.

Impossible de résumer tout ce qui a été dit et partagé, lors de ce troisième atelier-rallye. Plusieurs témoignages ont assurément eu de quoi susciter la curiosité. A l'instar de celui d'Emmanuelle

Dupraz, forgeronne et maréchal-ferrant, guidée par sa passion pour les chevaux. Ou celui de Patricia Gouda Iznaden, qui a repris la pharmacie familiale, alors qu'elle se jurait qu'elle ne serait jamais pharmacienne.

De son côté, la jeune Angélique Palama, voyant qu'elle échouait à l'école de commerce, a trouvé sa voie à l'occasion d'un stage effectué dans un jardin d'enfants. Elle fréquente dorénavant l'école de culture générale pour décrocher une maturité spécialisée et vise une carrière dans le domaine social.

Chaque parcours de formation évolue au gré de rebondissement. « Ne restez pas les bras croisés, entreprenez quelque chose et tant pis si vous vous trompez au début ! », pourrait constituer la formule leitmotiv des intervenants, tant de la part des professionnels que des jeunes en formation.

Michael Roy, service école-médias, DIP, Genève, avril 2014.

Voir également à la page 8 du [http://www.chene-bougeries.ch/downloads/Chenois/Le\\_Chenois\\_504.pdf](http://www.chene-bougeries.ch/downloads/Chenois/Le_Chenois_504.pdf)

8 juin 2014 - N° 504

Se former

Le Chenois

## Atelier-Rallye au Cycle de la Gradelle Partage d'expériences

«Quand j'avais votre âge, j'avais horreur de l'école. En fait, j'étais un cancre qui passait son temps à tout casser en classe. Les professeurs me craient dessus mais j'avais l'habitude, c'était pareil à la maison. Et puis...»

**B**onne introduction pour une présentation à des élèves de 11<sup>ème</sup> du cycle de la Gradelle. Mais des ces premiers mots, les élèves sont conquis. Ils sont prêts à écouter la suite du témoignage de l'un des participants à la 1<sup>ère</sup> édition de l'atelier-rallye organisé avec passion par Mme Emmanuelle Richoz Zogg, avec le soutien des communes des Trois-Chênes.

**Témoignages**  
«Par là suite, j'ai fait un apprentissage de forgeron mécanicien. Et cela m'a beaucoup intéressé, bien plus que de faire le Collège! Quelques années plus tard, j'ai repris la ferme familiale. Tout ce que j'avais appris jusque-là m'a été des plus utiles. Et maintenant, je dirige une petite entreprise agricole et je fais quelque chose qui me passionne!»

«Quand je suis arrivé à mon premier entretien d'embauche, j'étais gentillé à bloc. Je venais de terminer mes études et j'avais "renoué" ce qui me semblait le plus utile pour le poste proposé. Par contre, je ne m'attendais pas du tout à ce que la personne assise de l'autre côté du bureau allait me dire: «Jeune homme, vos diplômes vous permettent d'être assis en face de moi pour cette entrevue. Rien de plus! Maintenant il va vous falloir me convaincre que c'est vous que je dois embaucher et non les 20 autres candidats que nous avons retenus. Et tout d'abord j'aimerais vous demander ce que vous avez vraiment fait dans la vie et ce que vous aimez faire.» J'étais complètement désarçonné par cette approche, moi qui avais étudié de près les caractéristiques techniques du poste pour lequel je faisais acte de candidature. C'est alors que je lui ai parlé de mes activités comme chef scout, de mon engagement en tant que président de l'association des étudiants. Il faut croire que j'ai été suffisamment convaincant, puisque c'est moi qui fis ont choisis.»

«Ce qui est le plus important dans la vie, c'est de faire un travail qui intéresse. On passe en moyenne 8 heures par jour à travailler... La côté d'une carrière, c'est avant tout l'enthousiasme!»

«Il y a deux choses que vous ne devez pas oublier: c'est tout d'abord que vous avez le droit de vous tromper dans le choix de votre future carrière... Il est essentiel de faire des stages, afin de découvrir tout les aspects positifs mais aussi des aspects négatifs de la formation que vous

desirez entreprendre. Le second point, qui est relativement nouveau, par rapport à l'approche que nous avions dans ma jeunesse, c'est qu'actuellement on ne passe pas toute sa vie à faire le même travail. Pour vous donner un exemple un peu extrême, j'ai une amie qui travaillait comme chercheuse à l'Université de Genève et qui, du jour au lendemain, a décidé de tout plaquer pour devenir ébéniste. Actuellement, elle exerce ce métier aux Etats-Unis où elle gagne très bien sa vie tout en faisant quelque chose qu'elle aime.»

«Pendant que j'étais au cycle d'orientation, je ne faisais pas fait grand-chose et malgré tout je réussissais à obtenir d'assez bonnes notes. Quand j'ai commencé le Collège, l'histoire a été différente. Il fallait travailler et je dois dire que depuis deux ans, je rame pas mal...»

«Sur mes parents, il y avait par question que je fasse autre chose que d'aller au Collège comme eux et comme le font mes frères et ma sœur.»

«Mon parcours a été quelque peu mouvementé. J'ai commencé par faire une année dans une école de commerce parce que j'aimais bien les chiffres. Mais il faut croire que ce n'était pas suffisant, car mes notes ne m'ont pas permis de passer en deuxième année. Puis je suis allée à l'ÉCC où tout s'est bien passé mais, au milieu de ma deuxième année, j'ai décidé de tout arrêter. Mes parents m'ont alors obligé à aller travailler. Après quelques mois passés dans le restaurant, pour moi les choses sont devenues très claires, je voulais continuer mes études afin de travailler, à terme, dans le social.»

«Je viens de terminer un apprentissage de mécanicien de précision. L'avantage c'est qu'à peine ma formation terminée, je vais pouvoir travailler et gagner ma vie.»

**Des exposés sans langue de bois**  
Ils étaient ainsi une douzaine de professionnels et d'anciens élèves

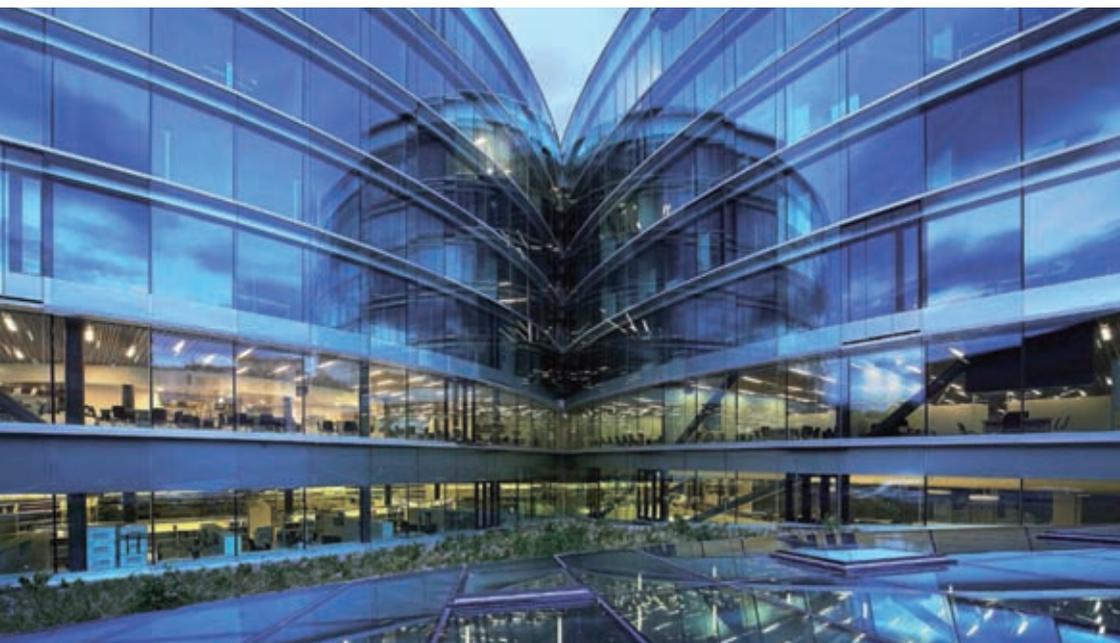
du cycle de la Gradelle venus faire part de leurs expériences scolaires et professionnelles aux élèves de onzième. Répartis en six groupes, ces élèves qui s'apprêtent à quitter l'école obligatoire ont pu écouter pendant une matinée des extraits d'expériences de vie tout aussi divers que variés. Ce qui était fascinant dans ces exposés, c'est leur spontanéité et leur vérité. Les adultes n'avaient aucune honte à dévoiler leurs difficultés, à dire que leur scolarité avait été plus ou moins bonne, voire nulle. Quant aux anciens élèves qui, pour la plupart n'avaient que deux ou trois ans de plus que ceux qui les écoutaient, eux aussi n'ont pas hésité à mentionner les difficultés qu'ils pouvaient avoir ou qui ils avaient dans leurs études.

Dans ces exposés, il s'y avait pas de place pour la langue de bois, tout le monde parlait vrai. Et les élèves de 11<sup>ème</sup> tout bien senti. Même si la

miñée ne leur a pas toujours permis d'expliquer haut et fort leur point de vue, on pouvait sentir leur intérêt, devant ce que l'un d'entre eux a qualifié de «sais dans l'inconnu». A un âge où on n'a plus vraiment envie d'être pompier, pilote de ligne ou policier, la fin du Cycle marque une étape importante à laquelle peu d'élèves se sentent préparés. Ils sont pour beaucoup soumis aux pressions familiales et sociales sans eux mêmes savoir ce qu'ils veulent faire. En un mot comme en cent: ils sont inquiets. C'est pourquoi l'idée derrière cet atelier-rallye est si importante pour eux. Lors de ce rendez-vous annuel entre l'école et le monde professionnel, ils leur est possible d'avoir un avis agité de ce que leur réserve l'avenir. Cette initiative qui repose pour beaucoup sur l'enthousiasme de Mme Emmanuelle Richoz Zogg mériterait d'être généralisée.

Jean Michel Jakobowicz

# Visite de la Maison de la Paix du 3 avril 2014



«Formidable»! C'est l'exclamation unanime des participants à cette visite, conduite par le professeur Philippe Burrin, historien, à la tête de cette institution. Outre l'intérêt architectural du bâtiment, on relève aussi l'originalité de son financement (partenariat public privé) et les annexes développées grâce à l'esprit d'entrepreneur de M. Burrin, notamment la résidence de Picciotto située en face qui permet de loger quelque 500 étudiants.

Depuis 2013, l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) s'est installé dans les splendides espaces de la Maison de la Paix conçus

par l'architecte neuchâtelois Eric Ott. Outre l'Institut, ces façades en pétales de verre accueillent notamment trois centres de la Confédération consacrés à la politique de sécurité, au déminage et au contrôle démocratique des forces armées.

Directeur de l'IHEID, Philippe Burrin s'est fait entrepreneur académique pour réaliser un montage unique dans le paysage universitaire suisse, mêlant soutiens publics, dons et emprunt. Il a personnellement conduit la visite de ce fleuron du pôle académique genevois en études internationales.

# Conférence sur les ermites du milieu du monde

par Catherine SANTSCHI, archiviste d'Etat honoraire, donnée  
à la Société genevoise d'utilité publique, le 10 avril 2014.



M<sup>me</sup> Catherine Santschi.

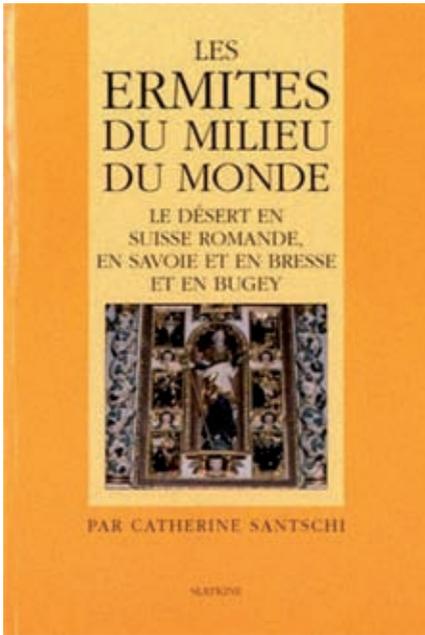
Le milieu du monde, en Suisse romande, chacun sait où il se trouve: c'est ce lieu, près de Pompaples, dans le Pays de Vaud, où jaillit une source qui alimente à la fois un affluent du Rhin, le Nozon, et un affluent du Rhône, la Venoge. Mais pour moi et je pense pour vous tous, le centre du monde c'est Genève. Et cette recherche, qui s'était attachée d'abord à l'ensemble de l'arc alpin, a fini par se concentrer sur la région genevoise prise au sens large. C'était un défi à plusieurs titres: d'abord parce qu'il n'est pas très facile de dénicher dans les documents d'archives des mentions d'ermites, qui par définition ont voulu quitter le monde, donc ne devraient théoriquement laisser aucune trace. Mais ce défi fut assez facile à relever grâce à un réseau de plus en plus dense de chercheurs, peut-être eux-mêmes fascinés par l'étrangeté de la chose. Et puis comment se représenter, dans cette ville,

dans cette république où il y a tant d'égos surdimensionnés, que des personnes ont pu décider librement de renoncer à tout pouvoir, à toute place dans la société? C'est tout le mystère de cette dialectique entre le désert et la ville. A cela s'ajoute un problème supplémentaire: quid des ermites qui se risquaient dans la Genève de Calvin, où la messe était interdite depuis 1535? Dans quelle intention se risquaient-ils sur ce terrain peu favorable pour eux? Quel profit pouvaient-ils en attendre?

Pourtant, il ne faut pas s'arrêter à une vision aussi schématique, caricaturale des choses. Et d'abord, il faut définir les ermites. Contrairement à ce qu'un vain peuple pense, étymologiquement, un ermite n'est pas un religieux qui vit seul, mais une personne qui s'est retirée au désert, seul parfois, mais le plus souvent avec un ou des compagnons, disciple, desservant pour sa messe s'il est prêtre. Le fait que le code de droit canonique l'a, si l'on peut dire, institutionnalisé, ou plus simplement reconnu et définissant les critères d'une véritable vie érémitique, fait que l'on rattache ordinairement l'érémisme à l'Eglise catholique, mais il y a des ermites protestants, bouddhistes, musulmans, etc.

## Genève avant Calvin

Mais restons dans le Grand Genève. D'abord pour rappeler qu'il y a une his-



toire de Genève avant Calvin. Une ville idéalement placée au carrefour des voies de communication terrestres et lacustres, grand réservoir ou lieu de trafic de richesse, et qui par son évêché, a exercé le pouvoir de commandement sur un vaste territoire. Donc, rien d'étonnant à ce que sa place dans la chrétienté ait constitué un enjeu important, non seulement pour ceux qui y exerçaient le pouvoir, mais pour toute la société et pour les marginaux qui grouillaient dans la ville et autour d'elle.

Malgré l'indigence de la documentation et son caractère dispersé, des ermites sont mentionnés à Genève et dans les environs dès la fin de l'époque romaine. Nous laisserons de côté les ermites, ou plutôt les lépreux qui logeaient aux portes de Genève à l'époque des Pères du Jura, donc au milieu du V<sup>e</sup> siècle.

## Les reclus

Au Moyen Âge, de nombreux testaments dès le XIV<sup>e</sup> siècle mentionnent à Genève une recluse, dont le reclusoir était situé à peu de distance de la porte et de l'église Saint-Léger, qui a donné son nom, à ce qu'il paraît, à l'actuel boulevard de la Cluse. Donc cette personne, qui devait avoir une solide vocation religieuse, faisait vœu de se faire enfermer, et même murer dans une maisonnette, ne communiquant avec l'extérieur que par une petite fenêtre, et pouvant assister à la messe par une autre fenêtre donnant sur l'intérieur de l'église ou de la chapelle attenante. Comme l'a fait observer un des bons connaisseurs de ce genre de vie, le regretté M<sup>gr</sup> Johannes Duft, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Gall, cette sorte d'ascèse ne pouvait manquer de nuire à la santé de celui ou celle qui le choisirait.

La recluse bénéficiait non seulement des legs testamentaires, mais aussi de diverses offrandes, notamment lors des fêtes où l'on exposait les reliques de Saint-Léger et de sainte Consoce, offrandes qui suscitaient la convoitise du curé de Saint-Léger: d'où procès. Le Chapitre de la cathédrale Saint-Pierre la protégeait, lui assurait une pension annuelle en vin et en blé, l'habillait de blanc, veillait à l'entretien du bâtiment et de la chapelle et s'occupait du recrutement. Ainsi, durant une brève période, un ermite du sexe masculin, Aymar de Damas fut autorisé à demeurer dans le reclusoir. Mais peu de temps après, en 1486, une nommée Jaquemette ayant posé sa candidature pour être admise au reclusoir, le Chapitre décida de lui

remontre quelles sont les charges liées à la qualité de recluse: s'agit-il des charges matérielles, ou des charges spirituelles? Toujours est-il qu'étant à la recherche d'une autre candidate, il n'en trouva que deux et ajourna sa décision. Une veuve, dont le mari est mort de la lèpre demande à être admise au reclusoir: le Chapitre décide de s'informer de sa vie et de ses mœurs et se demande si elle est apte à supporter le genre de vie de recluse. Un mendiant de passage qui demande à loger au reclusoir est envoyé à l'hôpital du Saint-Esprit. Finalement, en 1488, une nommée Jaquemette Feterne – est-ce la même que deux ans plus tôt? – apporte un bref pontifical enjoignant au Chapitre de l'admettre dans le reclusoir, ce qui est fait. Donc la vie de recluse pouvait à certains égards être considérée comme un privilège: c'était sans doute une manière pour une veuve ou une femme sans ressource de vivre non pas confortablement – car l'impossibilité théorique de sortir ne pouvait être que nuisible à la santé – mais à l'abri du besoin. Moyennant quoi elle devait prier pour ses donateurs et bienfaiteurs, notamment, ricane Bonivard, pour les péchés de tous les chanoines. Dans les remous qui accompagnent l'émancipation des citoyens et l'établissement de la Réforme, la chapelle sera ravagée par les Bernois et détruite en 1531, tandis que la recluse se réfugie à Chambéry.

Il y avait encore d'autres ermitages à Genève, un au Seujet, un autre à la chapelle Saint-Paul, dépendant du prieuré Saint-Victor, un autre à la chapelle Saint-Laurent, qui dépendait du prieuré bénédictin de Saint-Jean, puis fut rattachée à la sacristie de Saint-Victor. En 1448, un

pêtre y vit comme ermite et est chargé par le prieuré Saint-Victor d'y célébrer la messe. La chapelle Saint-Laurent dont les restes ont été retrouvés par les archéologues dans le quartier du Musée d'Art et d'histoire est beaucoup antérieure au XV<sup>e</sup> siècle, et aucune trace d'une habitation pour l'ermite ou le prêtre-ermite n'a été retrouvée.

Mais le plus célèbre de ces ermitages, appelé à se transformer en couvent d'ermites de Saint-Augustin dédié à Notre-Dame de Grâce, est celui du Pont d'Arve: situé sur une artère très fréquentée par les marchands et les pèlerins, ce lieu était propice à la quête, un des principaux moyens d'existence des ermites. En 1446, une chapelle ou un oratoire y est fondé. Un ermite surnommé Hugues de la Chapelle, « consacré à une vie de dévotion » y est établi dès 1457, peut-être avant, et reçoit diverses subventions de la communauté des citoyens, en particulier pour agrandir le site, puis pour se faire confectionner un habit. En 1475, c'est un franciscain qui y loge et qui bénéficie de diverses aumônes. Mais l'ermite, apparemment solitaire, cèdera la place dès 1480 au couvent de Notre-Dame de Grâce et à la communauté des ermites de Saint-Augustin. Tout cela, évidemment, sera supprimé à la Réforme, dès la dispute de religion de juillet 1535.

Que la vie de reclus ou de recluse ait été dommageable à la santé, est bien illustré par cet extrait des comptes de la ville de Saint-Maurice de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, qui évoque une pauvre recluse, appelée « la petite Marie », qu'il fallait conduire au couvent de Géronde, « quia erat mente capta », donc devenue

folle. Qui faut-il accuser ? la petite Marie, qui n'avait pas la tête assez solide pour supporter cet état ? l'institution elle-même, qui manquait assurément de cette discrétion dans l'ascèse que préconisaient Jean Cassien et saint Benoît ? Ou la société, qui s'est débarrassée en l'emmurant d'une vocation féminine trop exaltée qui la dérangeait ? On résoudra ces problèmes à la même époque en regroupant ces vocations féminines en couvents ou en béguinages, pour mieux les contrôler.

### **Dans les campagnes**

Cela, c'est pour les ermites en ville de Genève. Mais les documents nous révèlent d'autres ermitages dans les campagnes et sur les montagnes et collines entourant Genève, qui ont joué un rôle occulte dans les destinées spirituelles et sociales de la cité. On devrait y ajouter les divers couvents de bénédictins, comme celui de Saint-Jean d'Aulps, fondé, selon la chronique, par deux ermites, et les chartreuses, où le style de vie est à mi-chemin entre l'érémisme et le cénobitisme : le désert est à l'intérieur de la chartreuse, et dans son territoire généreusement délimité. Chaque chartreux a sa cellule avec tout ce dont il a besoin, il mange seul, travaille seul, mais les coutumes de chartreuse prévoient toutes sortes de mesures et de rites pour préserver la cohésion, l'harmonie, et – pourquoi ne pas le dire ? – l'amour entre les membres de la communauté.

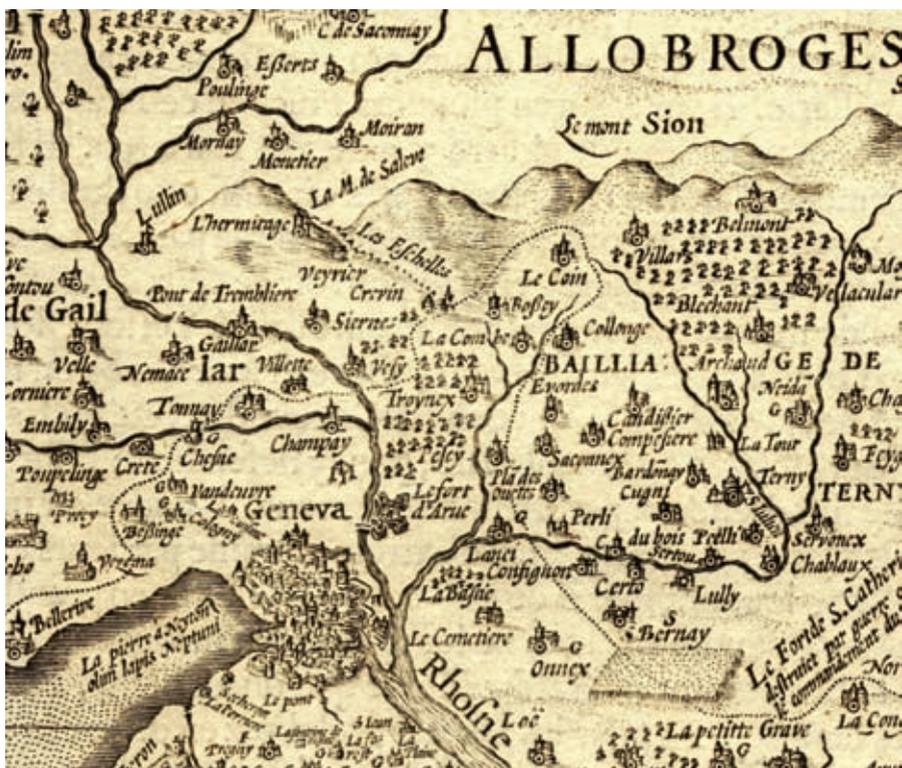
### **L'ermitage des Voirons**

L'ermitage le plus anciennement attesté par les documents dans la région gene-

voise est celui des Voirons, qui existe encore sous forme d'un couvent : le monastère Notre-Dame de la Gloire Dieu, occupé par les Petites Sœurs de Bethléem, une famille monastique contemplative qui remonte au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, dont le style de vie est très proche de celui des Chartreux : silence, solitude, travail humble.

Une chapelle dédiée à la Vierge a été construite aux Voirons en 1451, à la suite d'un vœu du chevalier Louis de Langin, après une série d'exorcismes contre les êtres maléfiques qui hantaient ces lieux. Un premier recteur de la chapelle est installé par acte de l'administrateur du diocèse de Genève de 1456. Il sera rejoint l'année suivante par quatre autres prêtres qui vivent là en commun ; selon la légende, qui n'a rien d'in vraisemblable, le chevalier Louis de Langin s'y serait également retiré pour vivre en ermite. Cela est en effet assez conforme à l'image d'ensemble de l'érémisme savoyard : image dominée par des figures d'aristocrates fatigués de la vie du monde, célébrés par l'historiographie ou l'hagiographie, qui a peut-être contribué au maintien du catholicisme dans ces régions.

Mais en attendant, l'ermitage des Voirons a prospéré jusqu'à sa destruction par la conquête bernoise en 1536. Mais comme nous allons le voir, il jouera un certain rôle dans la région à partir de la Contre-Réforme, ou de la réforme catholique, selon l'expression politiquement correcte que l'on emploie aujourd'hui.



Détail d'une carte de la région de Genève par Mercator, tirage vers 1630, montrant clairement que l'ermitage du Salève est sur le Petit-Salève.

## La Balma de Salevoz

Plus proche de Genève, il faut relever l'ermitage du Salève, très bien étudié naguère par Louis Blondel. La visite pastorale de 1471 mentionne sur la montagne privée des Genevois une chapelle Saint-Didier, qui est le théâtre de désordres et d'abus. Des indulgences sont accordées à ceux qui contribuent à son entretien. Je n'ai pas pu déterminer si ce lieu était identique à la Balma de Salevoz, mentionnée dans des documents de 1477 et 1480, qui sont des autorisations pour des ermites prêtres d'y résider, d'y

construire une chapelle et d'y célébrer la messe. Chacun y est allé de sa petite hypothèse: les grottes, les « balmes » du Salève, où les archéologues ont trouvé des traces d'habitation, ne manquent pas. Il devait y avoir un ermitage sur la hauteur, peut-être à l'emplacement du château du Salève, puisqu'en 1535, en plein pendant la guerre entre les Genevois et les vassaux du duc de Savoie, une lettre interceptée par les Genevois mentionne un « hermitage en Saleve », comme une sorte de signal où l'on peut allumer un feu pour transmettre quelque message ou signal militaire.

Après le départ des Bernois, en 1567, la chapelle ou son emplacement – mais quelle chapelle – sera vendu par les paroissiens de Monnetier à François-Prospér de Genève-Lullin, un des principaux familiers du duc Philibert Emmanuel de Savoie, pour y construire un château, « aussi appelé son hermitage ». Ce personnage était, paraît-il, attiré par l'exemple des chartreux, à l'instar d'autres princes et grands seigneurs de l'époque. Mais il n'est pas douteux que par rapport à la Genève protestante, qui continuait à narguer le duc de Savoie rétabli dans ses Etats – ou dans une partie d'entre eux – le site constituait un emplacement stratégique et politique très fort.

### **De Ripaille à Genève : le duc-ermite Amédée VIII**

Il reste à parler du plus célèbre ermitage princier de la région, celui créé par le duc Amédée VIII de Savoie dans son château de Ripaille. L'histoire est bien connue : après avoir effectué à Ripaille d'importants travaux, Amédée y a fondé en 1410 un prieuré de chanoines suivant la règle de saint Augustin. Ces chanoines l'accompagneront dans ses dévotions lorsqu'en 1434, après avoir fait son testament, le duc s'y retirera comme ermite avec six chevaliers ses compagnons et conseillers ; chacun d'eux occupe une tour pourvue de tout ce qui est nécessaire, afin qu'ils n'aient pas besoin de sortir continuellement pour se procurer une chose ou l'autre. De ces sept tours, encore visibles sur la vue du *Theatrum Sabaudiae* de 1682, quatre subsistent aujourd'hui. Cette vie érémitique, certainement pieuse, mais non dépourvue

d'un certain confort, durera jusqu'à l'élection d'Amédée VIII à la dignité de pape, sous le nom de Félix V le 5 novembre 1439, mais guère au-delà : car ses compagnons étaient tous très âgés, et ne furent pas remplacés après leur décès. Et puis, la vocation d'ermite est malgré tout assez rare. Quant à Amédée, comme on le sait, sa carrière de pape fut relativement brève. Il y renonça en 1449, gardant uniquement le titre de légat pontifical et se réservant l'administration de l'évêché de Genève et celle du prieuré Saint-Victor.

On s'est naturellement interrogé depuis le début sur les causes de cette vocation pour la vie d'ermite, et surtout sur sa sincérité : en effet, l'acceptation de la dignité pontificale jetait un certain doute sur la pureté de ses intentions religieuses ; cela d'autant plus qu'en renonçant au monde, Amédée ne cessa jamais de gouverner son duché, et cela jusqu'à sa mort à Genève, où il résidait dans le couvent des dominicains de Palais, le 7 janvier 1451. Mais on peut aussi se demander s'il était humainement possible qu'Amédée se transformât du jour au lendemain en un ermite pouilleux et crasseux, et renonçât à toute responsabilité politique. Et sur ce point de la politique, on peut dire que la carrière religieuse d'Amédée VIII est une réussite : puisqu'en effet, elle lui permit de mettre la main sur l'évêché de Genève, d'en assurer le droit de présentation à ses descendants, et d'entretenir le rêve, jamais réalisé, de faire de Genève la capitale des Etats de la Maison de Savoie.

## Deux ermites vagants

On ne devrait pas quitter le chapitre de la Genève d'avant Calvin sans évoquer deux pauvres hères, ermites vagants, qui après un long périple ou pseudo-pèlerinage, et beaucoup de mensonges, ont été arrêtés à Genève et interrogés de manière approfondie en février 1498. Les deux personnages, l'un originaire de Franche-Comté, l'autre, apparemment, de Provence, ayant été interrogés séparément, leur procès révèle beaucoup de choses sur la condition de ces personnages assez hauts en couleur, qui ont cherché à happer quelque chose des richesses de l'Eglise en devenant ermite, métier qui ne demande aucune formation professionnelle. Ils ont donc vécu de mendicité, ou en faisant de petits métiers, comme porteurs d'eau, ou même, comme le frère Jean-Baptiste, en achetant et en vendant des marchandises. L'auditeur, sorte de juge d'instruction, qui les interroge, s'intéresse manifestement beaucoup à la provenance de l'argent qu'ils portent sur eux.

Mais il y a tout de même, pour cette profession d'ermite qui est si mal définie, une sorte d'encadrement, puisque l'un des deux personnages, qui ne sait ni lire ni écrire, tente malgré tout de prouver qu'il a reçu l'habit du Tiers Ordre de Saint François. Mais sur une intervention du gardien du couvent des Franciscains de Rive, il est reconnu que ce frère n'a pas le droit de porter un tel habit, qui lui est retiré et séquestré. Ce qui, évidemment, le privait du droit de demander l'aumône et faisait de lui un vagabond sans feu ni lieu. Et c'est bien ainsi que leur lamentable histoire se termine : à la

suite de leurs interrogatoires séparés, qui ont révélé leur vagabondage, leurs mensonges, l'escroquerie à la charité qu'ils ont pratiquée, les syndics estiment néanmoins qu'il n'y a pas lieu de les torturer ; ils sont seulement expulsés de la ville pour trois ans, avec une interdiction d'y revenir sans une autorisation de l'évêque ou du vicaire général. Mais voilà une vocation élevée, transformée en métier, dont l'image est salie par cette accumulation de petits délits. Il est vrai que nous sommes alors à la veille de la Réforme, qui portera un coup sérieux à l'idéal monastique.

## La Genève de Calvin et de ses successeurs

Ce genre de cas illustre en effet et explique l'hostilité que nourrissent à l'égard des ermites et des moines en général les premières générations de la Réforme protestante. A Genève, après la dispute de religion de Rive de juillet 1535, tous les religieux, mendiants ou non, qui ne voulaient pas adhérer aux conclusions de cette dispute ont pris le chemin de l'exil. Seuls reviendront ceux qui présentent un intérêt pour la cité, apportant par exemple des titres de droit ou de propriété concernant leur ancien couvent. Quelques-uns, disposant d'une formation théologique ou d'appuis politiques, deviendront même pasteurs. Cela n'empêchera pas les ermites et les moines mendiants, qui n'ont rien à perdre, de s'introduire dans la ville pour provoquer les pasteurs jusque dans leur chaire et de les contester, quitte à se faire expulser manu militari. Ainsi, en 1555, donc à l'époque de Calvin, un ermite arrive à Genève portant des

Agnus Dei, donc des représentations d'un agneau portant une croix, sur des médailles en cire bénite. Il clame «qu'il aymeroit mieux estre en enfer que demorer en ceste ville icy». Le Conseil arrête «que après diner on luy face remonstrances et qu'on luy commande de vuyder la ville.» Trois ans plus tard, c'est un ermite d'Avignon, qui a bénéficié d'une aumône de la Bourse française «combien, dit le registre, qu'il soit toujours idolâtre et pourroit travailler», à qui le Conseil enjoint de vider la ville dans les trois jours. En 1621, l'ermite Remond Spinasse, d'origine inconnue, a blasphémé et battu son hôtesse; emprisonné, il est forcé de reconnaître sa faute et chassé de la ville.

### Des prosélytes douteux

En revanche, on accueille bien, parfois trop bien, des ermites ou d'autres moines réguliers qui viennent de France à Genève ou à Lausanne pour se convertir à la Réforme. On peut se demander si des soldats qui changent ainsi de drapeau sont des recrues utiles. De fait, plusieurs de ces transfuges de la religion ont joué mille tours aux gouvernements protestants qui les ont accueillis, et leur ont même parfois confié des charges avec cure d'âmes. En réalité, il s'agissait en général de personnalités instables, qui avaient cru faire leur salut en se faisant moines, et que les exigences d'ascèse et de renoncement avaient détournés de ce qu'ils avaient cru être leur vocation.

Les exemples de ces prosélytes douteux ne manquent pas. En novembre 1610, un chartreux en rupture de couvent arrive à Genève et s'installe pour quelques jours

au logis des Balances. Il est muni de lettres de recommandation d'un réformé français, et affirme qu'il a eu maille à partir avec le supérieur de la Grande Chartreuse, qu'il accuse d'être nécromancien, sodomite et homme exécrationnable. Comme il annonce en outre qu'il va publier des écrits contre le pape, le Conseil, tout heureux de ce témoignage d'attachement, ordonne qu'on défraye le chartreux à l'auberge où il est descendu. En décembre 1628, un capucin de Lucerne, nommé Henri de Hugonisprato, se présente devant la Vénérable Compagnie des pasteurs pour abjurer la religion catholique, affirmant qu'il condamne et rejette entièrement sa vie passée, pour embrasser ce qu'il appelle «la vraie religion et la vérité et pureté du Saint-Evangile», et offrant d'en faire une déclaration publique dans l'église de langue allemande, de la faire imprimer et de l'envoyer en Suisse. Les pasteurs l'ayant sondé sur la sincérité de sa conversion et interrogé sur ses connaissances théologiques, acceptent son offre de déclaration publique et d'impression de ce texte – toutefois après examen par quelques ministres – et le reçoivent à la Sainte-Cène. Quelques mois plus tard arrive une lettre d'un ministre de Zurich, recommandant à l'Eglise de Genève de faire passer à ce prosélyte un examen pour lui permettre de devenir pasteur. La Compagnie, estimant que le candidat doit encore se fortifier dans la foi réformée et la connaissance de l'Evangile, se borne à lui remettre un certificat élogieux, en lui conseillant de retourner en Suisse alémanique, par exemple dans la partie de langue allemande du canton de Berne, où il sera probablement plus utile qu'à Genève. Mais peu de temps après, on

apprend que cette belle recrue a été enlevée par les capucins de Soleure. A cette époque, les capucins, ordre érémitique, sont les miliciens les plus actifs de la Contre-Réforme.

On pourrait multiplier les exemples de ces abjurations, suivies tantôt d'un retour à la foi catholique, tantôt d'une carrière de pasteur ou, pour ceux qui possédaient un métier, d'artisan. Pour ne pas évoquer que des exemples négatifs, citons cet ancien capucin de Carpentras, en religion le Père Sylvestre, de son vrai nom Gaspard Martin. Il fut professeur de théologie à Orange, prédicateur en Avignon, puis à Aubusson. Il abjura au synode provincial de Mens en 1615, fut recommandé à la Vénérable Compagnie des Pasteurs de Genève par le synode provincial du Dauphiné et vint à Genève pour étudier. Il est inscrit dans le Livre du Recteur de notre Académie. Ayant soutenu sa thèse le 7 octobre 1617, il devait être pasteur à Saillans, à Die, et finalement à Courthézon. On lui doit des ouvrages polémiques sur sa conversion et contre le célibat monastique.

Mais pour une recrue utilisable, que d'instables et de déserteurs, dont certains feront même un retour fracassant à l'Eglise romaine. A ce sujet, l'histoire la plus caractéristique se passe dans le Pays de Vaud. En effet, bien que l'Eglise de Genève eût un grand pouvoir d'attraction sur ces transfuges, la cité était politiquement trop faible et trop exposée pour pouvoir les accueillir ouvertement. Berne, au contraire, avait plus de moyens financiers pour les entretenir et un poids politique suffisant pour résister aux pressions du roi de France et du duc de

Savoie. On introduisait même volontiers les prêtres et les moines défroqués dans le corps pastoral, malgré les réactions de rejet qui se manifestaient dans les Classes de ministres du Pays de Vaud. Voici l'histoire: en 1640, un certain Jean-Louis de Rouvray, natif de Metz, prédicateur très connu en son temps, se présenta à Berne. Il se déclara dégoûté de ce qu'il appelait les «absurdités de l'Eglise romaine» et affirma vouloir se convertir à la Réforme. Il fut accueilli à bras ouverts et, après un complément d'études théologiques, il fut admis au saint ministère. Adoré par ses paroissiens d'Yverdon, choyé par MM. de Berne, qu'il flattait en leur dédiant des ouvrages de sa façon, il fut même, en 1646, appelé au poste de pasteur français de Berne; on alla jusqu'à déloger le titulaire de ce poste très important, pour mettre Jean-Louis de Rouvray à sa place. Mais deux ans plus tard, le bénéficiaire de tant de faveurs repassait avec fracas dans le giron de l'Eglise romaine. Il prit le chemin de Fribourg, fit d'abord pénitence à l'abbaye de Hauterive, puis obtint une place de professeur de théologie. Pour se réhabiliter aux yeux de ses anciens coreligionnaires qu'il venait de retrouver, il composa un énorme pamphlet contre Berne et l'Eglise réformée, intitulé L'abomination du Calvinisme, qui parut au début de 1650.

On peut juger si des aventures de cette sorte étaient de nature à mettre en confiance les Eglises qui accueillaient de pareils prosélytes. A Genève comme à Berne, on eut à souffrir de leur instabilité. Ces conversions, perçues à l'origine comme un signe du triomphe de la doctrine réformée et de son excellence,

suivies d'un retour spectaculaire au catholicisme ou d'un glissement vers l'hérésie, finirent par éveiller la méfiance des pasteurs. Pour faire la guerre, fût-elle de religion, les déserteurs ne constituent décidément pas les meilleures troupes! On racontait que d'anciens moines, ou même des étudiants en théologie, ayant fait semblant d'embrasser la religion réformée, complotaient de retourner, selon l'expression dès lors consacrée, « au bourbier ».

En 1647, la Vénérable Compagnie décida d'établir un règlement pour limiter le nombre des nouveaux convertis, qui coûtaient cher à la bourse commune, et pour les encadrer, de manière à les empêcher de nuire. Le texte de ce règlement n'est pas connu. Mais on voit par la suite que tous les moines défroqués qui annoncent leur intention d'abjurer sont envoyés au Consistoire pour être interrogés sur leurs connaissances bibliques et sur leurs motivations, et qu'on en expédie le plus possible dans le canton de Berne, ou plus exactement dans le Pays de Vaud.

### **La Contre-Réforme dans les campagnes**

Après un temps qu'il faut bien qualifier d'« assèchement de l'érémisme », dans les campagnes occupées en partie par les Genevois, en partie par les bailliages bernois de Gex, Ternier-Gaillard et Thonon, il faut attendre le départ des Bernois et la restitution de ces trois bailliages au duc de Savoie pour que le mouvement érémitique reprenne des forces. Tout d'abord, ce sont les missions des capucins et de saint François de Sales en Chablais

et dans le proche voisinage de Genève qui rétablissent la pratique du catholicisme romain dans la région. Mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est déjà en 1567 qu'un ami du duc Philibert-Emmanuel, François Prosper de Genève-Lullin, qui projette de se construire un château-ermitage au Salève. Mais on sait peu de choses des occupants de ce château et de leur éventuelle vocation religieuse. Mais ce qui est frappant dans cette histoire, c'est que le régime bernois n'avait pas duré assez longtemps pour détourner de leurs anciennes pratiques et dévotions les paroissiens de Monnetier, qui ont concédé le terrain à François-Prosper de Genève-Lullin : une génération n'a pas suffi.

Laissons le sire de Genève-Lullin et ses successeurs vivre leur vie de chartreux dans leur château de l'Ermitage pour nous tourner vers les Voirons, où se développe un projet de recatholicisation de Genève. Ravagé par les Bernois en 1536, l'établissement est réanimé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par un ermite de Saint-Augustin, le P. François Monod. L'ermitage est visité en 1595 par François de Sales, alors prévôt du Chapitre de Saint-Pierre de Genève – installé à Annecy – futur évêque de Genève-Annecy. Vers 1615, deux ermites viennent y habiter, rétablissent la chapelle et le pèlerinage, et obtiennent en 1620 de l'évêque des règles érémitiques.

Ces règles ont probablement été rédigées par l'un des ermites, le fr. Antoine Rigault, originaire de Barjols en Provence – région riche en ermites, mais surtout en documentation les concernant. Elles ont pour but affiché de faire de

l'ermitage une arme pour la reconquête de Genève au catholicisme. Dans ce texte, les quatre ermites commencent par réaffirmer leur attachement à la foi catholique et leur soumission à l'évêque de Genève. Quant à la règle elle-même, elle se place sous le patronage de trois pères du désert : Saint Paul ermite, saint Antoine l'ermite et Hilarion. Elle prescrit les jeûnes ordinaires et extraordinaires, les communions et les veillées de prière à l'ermitage. Il prévu que les jours de jeûne seront multipliés par deux, lorsque le bâtiment sera achevé – ce qui donne à penser que le prédécesseur des deux ermites, le fr. Monod, a vécu dans les ruines de l'ermitage détruit par les Bernois. La règle prescrit encore l'abstinence des viandes, particulièrement de la chair ; et quant au poisson, pour éviter que l'abstinence soit prétexte à gourmandise, les ermites ne pourront en acheter que pour trois florins monnaie de Savoie, et seulement une fois en chaque carême.

La mortification corporelle consiste à s'administrer la discipline en pénitence des péchés, mais, dit la règle, « volontaire et par leur arbitre et mesuré à leur force ». S'ils ne peuvent supporter ce traitement, ils pourront porter la haire ou cilice de crin trois jours par semaine. Quant à la mortification spirituelle, elle consiste, pour les ermites sachant lire, à mortifier le corps « par l'esprit en l'étude des bonnes lettres et livres les plus profitables » au but de leur profession. La règle contient encore des prescriptions sur les oraisons vocales et mentales, leur forme et le temps, le silence, la charité et l'hospitalité, le coucher, l'usage ou plutôt le non-usage du linge, les heures

des repas, la fréquentation des sacrements, la forme de la récréation, au sujet de laquelle la règle formule une remarque pleine de réalisme : « parce qu'ils ne sont pas de nature angélique, ains humaine, de quoy chacun se souviendra pour modérer tout zèle indiscret. » Pour les ermites, et particulièrement les auteurs de règles qui leur sont destinées, cette notion de discrétion, c'est-à-dire de modération, est très importante. Car l'excès d'ascèse, outre qu'il nuit à la santé physique et surtout psychique, est dommageable sur le plan moral, comme source d'orgueil et d'isolement. Ainsi la règle prévoit des exceptions à cause du chantier en cours aux bâtiments de l'ermitage, à cause de la faiblesse humaine, à cause du cadre de vie, puisqu'il est prévu que celui des frères qui montera ou descendra la montagne des Voirons aura droit à un demi-pot de vin, mesure de Genève « pour supporter le grand travail qu'il y a ».

Ainsi, bien armés spirituellement et matériellement, les ermites des Voirons feront ce que l'on attend d'eux : quêtant ou espionnant sur les terres de Saint-Victor et du Chapitre et même sur celles de la République, ils provoquent l'ire du Consistoire et du gouvernement de Genève. C'est ainsi que l'on lit dans le registre du Conseil du 23 octobre 1623 que « l'Hermitte de Evoyron fait faire des collectes es terres de Chapitre et mesme riere les terres de la souveraineté, voire jusques à Cologni. » Le Conseil charge donc le châtelain de Chapitre d'y pourvoir et d'empêcher ces abus.

Quelques années plus tard, le Consistoire s'émeut à nouveau des fréquentations

assidues des Capucins, et surtout des excursions des Genevois qui se rendent aux Voirons pour la vogue. Ainsi, le 18 juin 1635, le Consistoire est de nouveau saisi d'une proposition concernant les Voirons : « Il seroit bon, dit le registre, de représenter à Nos Seigneurs (donc au Petit Conseil) les inconvénients qui peuvent arriver par la venue et fréquentation des Capucins en cette ville, et de ce que beaucoup de la ville vont voir lesdits Capucins à Saint-Julien et les hermites es Voirons. » Mais la députation du Consistoire qui se présente au Conseil quelques jours plus tard n'obtient que des mesures de police contre les Capucins.

Mieux que cela, l'ermitage des Voirons reçoit un lustre supplémentaire du fait du séjour aux Voirons du futur évêque de Genève-Annecy, Charles-Auguste de Sales – neveu de saint François de Sales – avec quelques autres dignitaires ecclésiastiques. Sans doute pour renforcer sa position, l'ermitage est d'abord uni aux ermites du Mont-Sainte-Anne à Villette, au-dessus d'Aime en Tarentaise, puis, en 1643, confié aux Dominicains d'Annecy, qui continuent à accueillir et développent dans la contrée la vénération du Rosaire. Apparemment, la force d'attraction de l'ermitage continue de s'exercer sur les Genevois, au grand dam du Consistoire, qui note que « beaucoup de gens sortent en troupe de la ville le samedi au soir et se trouvent le dimanche au monastère des Voirons, dont les moines disent que ceux de la Ville ont donné et donnent beaucoup pour leur entretien. » De plus, des membres des meilleures familles de Genève, les Naville entre autres, se rendent aux Voirons le jour de la vogue,

non pas pour se convertir, mais plutôt pour s'amuser; certains seront privés de la Sainte Cène pour de tels faits.

### Décadence et tentative de réforme

Toutefois les ermites des Voirons ne parviendront pas à leurs fins avant d'être eux-mêmes touchés par la décadence. La formation d'un réseau avec les ermites de Tarentaise, le rattachement aux Dominicains d'Annecy n'ont pas suffi à affermir la situation matérielle et spirituelle de l'ermitage. Charles-Auguste de Sales tentera bien de réformer les ermites en attirant à Annecy le frère Jean-Jacques, un personnage assez mystérieux que l'on donnait, non sans une certaine vraisemblance, pour un bâtard de Henri IV, le comte de Moret, qui aurait donc été un oncle de Louis XIV par la main gauche. Ce frère Jean-Jacques était l'un des principaux porteurs de la réforme érémitique initiée par un certain frère Michel de Sainte-Sabine, auteur d'une règle pour les ermites qui eut un certain succès en France dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Mais le séjour à Annecy du frère Jean-Jacques ne dura pas assez longtemps pour qu'il pût porter du fruit; d'ailleurs ce frère lui-même ne croyait pas à la possibilité de réformer les ermites, disant « qu'il aimerait mieux entreprendre la conversion d'un Régiment de Dragons que d'un seul Hermite déréglé. » Cette image militaire cadre d'ailleurs assez bien avec l'hypothèse d'une origine noble et militaire, puisque le comte de Moret a précisément disparu à la suite de la bataille de Castelnaudary.

Donc le frère Jean-Jacques quitta le diocèse de Genève-Annecy, et la réforme

des ermites fut renvoyée à des temps meilleurs, ou plutôt confiée à des ordres religieux bénéficiant d'une meilleure assise et d'une véritable tradition. Les témoignages sur la portée de cette réforme aux Voirons varient, mais le résultat est là : les Voirons se sont perpétués comme lieu de culte et de rencontre jusqu'à nos jours, et leur impact sur Genève est réel, puisqu'on voit autant de voitures genevoises que savoyardes dans leur parking.

### L'érémisme mondain

Avec la sécularisation de la société au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec les Lumières, on voit apparaître dans la région une nouvelle forme de retraite, que j'appelle « l'érémisme mondain ». A vrai dire, le phénomène est plus ancien, si l'on songe à la retraite d'Amédée VIII à Ripaille, dont j'ai parlé, ou à la promenade des ermitages construite à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle par le duc Guillaume V de Bavière dans le parc de son château de Schleissheim, où des ermites de divers ordres étaient rétribués pour l'accompagner dans ses dévotions ; ou encore l'ermitage que le régent du Tyrol, Maximilien III de Habsbourg, grand maître de l'ordre teutonique, se fit construire autour de 1620 à l'intérieur du couvent des capucins d'Innsbruck, et qu'on peut encore visiter.

Mais dans nos régions, le phénomène a aussi existé, en plus bourgeois évidemment. Si l'on examine la carte topographique de Genève au 1:25'000, on trouve, à Colovrex, dans l'actuelle commune de Bellevue, entre l'autoroute et l'extrémité de la piste de l'aéroport de Cointrin, un lieu-dit « L'Ermitage », que

le bruit incessant des avions et des automobiles ne justifie plus guère aujourd'hui. Mais le plan Mayer de 1829 fournit une explication : le lieu est dit « ermitage de Voltaire ». Et en effet, il se trouve à l'extrémité de l'ancien parc du château de Fernex. Ce domaine avait été acheté en 1759 par la nièce de Voltaire, la célèbre Madame Denis – le domaine se trouvait alors, depuis le traité de limites de 1749, sous juridiction française. C'était en réalité un domaine agricole, qui fut remis à ferme, dès 1762, à un ressortissant du Pays-d'Enhaut, Daniel Bouquet, de Rougemont. D'un bail à l'autre, on suit les projets agricoles de Voltaire et de sa nièce, mais aussi le développement de la vocation érémitique du domaine. Car, tandis que les fermiers successifs habitaient la ferme, Mme Denis avait fait construire une maison qu'elle se réservait, avec un jardin.

L'Hermitage semble donc bien avoir été, dans l'esprit de Voltaire et de sa nièce, une de ces annexes tranquilles que les princes et les grands seigneurs avaient au fond de leur parc, soit pour s'y retirer eux-mêmes ou y organiser des réceptions intimes, soit éventuellement pour y placer un ermite d'ornement, chargé d'y faire de la figuration à défaut d'une véritable vocation contemplative. Dans cette hypothèse, l'Hermitage de Colovrex aurait été une annexe du château de Fernex.

Toutefois, les velléités érémitiques de l'oncle et de la nièce paraissent avoir été de peu de durée. M<sup>me</sup> Denis s'en dégoûta bientôt, et du reste elle s'en occupait peu. En 1771, elle l'abergéa et accensa à perpétuité à un négociant de Versoix,

François Bourcet. Elle mourut à Paris en 1790. L'Hermitage changea plusieurs fois de mains jusqu'en 1959 où il fut racheté par l'Etat de Genève, et démolit deux ans plus tard.

Voltaire avait-il vraiment une vocation d'ermite? Certes, il évoque fréquemment dans sa correspondance, sa «retraite» à Genève et à Ferney en la présentant comme un choix pris sous l'effet de l'âge et de la mauvaise santé. Cette prétendue retraite durera pourtant plus de vingt ans. La vraie raison est qu'il était indésirable à Paris. Mais il se désigne à plusieurs reprises par le mot d'«ermite», et emploie des images tirées du monde monastique. Certains de ses correspondants entrent dans le jeu. Ainsi, le ministre Choiseul s'adresse à lui dans ses lettres en disant «mon cher solitaire». Mais l'érémisme de Voltaire, c'est seulement l'absence de Paris et de la Cour. Le goût de la solitude qu'il affiche n'est qu'une pose à la mode, à laquelle le toponyme de l'Hermitage n'ajoute qu'une vraisemblance toute superficielle.

En somme, l'histoire de l'Hermitage de Voltaire, c'est celle d'un bien foncier. Il est plus intéressant d'essayer de comprendre quelque chose à l'érémisme des gens de lettres. Contrairement aux ermites religieux et aux braves gardiens de chapelles de l'époque baroque, les écrivains ne recherchent ni la pauvreté, ni la liberté à l'égard de l'institution ecclésiastique, mais la liberté d'esprit et la paix, l'éloignement des intrigues de la ville et des salons, pour pouvoir écrire et créer. L'exemple le plus frappant est évidemment celui de Jean-Jacques Rous-

seau : installé dès avril 1756 à l'ermitage de Montmorency – où il y avait eu précédemment de vrais ermites, des religieux – puis, à partir du 15 décembre 1757, à Mont-Louis, où il vit dans l'inconfort, Rousseau manifeste un véritable goût pour la solitude, qui cependant fait de gros dégâts à son état psychique. L'éditeur de la Correspondance Complète, Ralph Leigh, évoquant la période de Montmorency, parle du «drame déplorable de l'Ermitage», et observe que c'est la fin de ce séjour que Jean-Jacques emploie pour la première fois les mots de «ligue» ou de «complot», montrant par là que c'est dans cette solitude, féconde sans doute sur le plan littéraire, que Rousseau a commencé à développer sa manie de la persécution.

La mode de l'ermitage, résidence secondaire à l'abri des soucis du monde, s'est répandue dans la petite noblesse et dans la bourgeoisie fortunée. En Suisse romande, on peut en citer plusieurs exemples. Aux alentours de Genève, un des plus remarquables est sans doute celui du pharmacien et naturaliste Henri-Albert Gosse, construit dès 1802 près des ruines du château de Mornex, donc sur le flanc du Salève. C'était la réalisation d'un rêve d'une solitude studieuse, où il accumulait les livres, les objets curieux, son herbier, sa collection de monnaies, des remèdes pour les habitants de Mornex, des instruments de physique et même des animaux vivants. H.-A. Gosse y fait, dès 1811, des séjours toujours plus fréquents. C'est dans ce lieu devenu célèbre, appelé depuis le Mont-Gosse, que fut fondée en octobre 1815, la Société helvétique des sciences naturelles.

Ainsi notre région a connu toute la gamme des érémitismes: entre les religieux retirés au désert, seuls ou en communauté, les reclus murés à proximité d'une chapelle, ne communiquant avec l'extérieur que par une petite fenêtre, les gardiens de chapelles, les moines mendiants tour à tour agressifs et séducteurs à l'égard des protestants – mais il y a aussi un érémitisme protestant – les hommes de lettres, les savants ou les grands bourgeois cultivant la solitude, tout est possible, y compris les véritables

vocations, qui ne sont jamais que temporaires: car tôt ou tard l'ermite est ramené au monde par les circonstances, avec une responsabilité et un ministère. Sinon, c'est soit un malade, soit un indécrottable embourgeoisé, voire domestiqué par sa règle.

Bibliographie: Catherine SANTSCHI, *Les ermites du milieu du monde. Le désert en Suisse romande, en Savoie et en Bresse et en Bugey*, Genève, Slatkine, 2012, 317 pages, ill.

# 15<sup>e</sup> journées annuelles des entreprises lancéennes

(compte-rendu de Jean-Claude Manghardt)

Le 22 mai 2014, une délégation de la SGUP a participé aux « 15<sup>ème</sup> journée annuelle des entreprises lancéennes », afin d'appeler la centaine de chefs d'entreprises présents à s'investir dans le programme « Lift », soutenu par la SSUP et dont l'objectif est de sensibiliser des jeunes des trois dernières années du Cycle d'orientation au monde du travail.

Dans un premier temps, Monsieur François Longchamp, Président du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, ainsi que Monsieur Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, se sont exprimés sur le thème « Genève/Lancy dans le Grand Genève de demain ». Avec engagement et beaucoup de réalisme, les deux orateurs ont démontré à leur auditoire à quel point l'avenir des deux territoires situés de part et d'autre de la frontière est étroitement lié et donc combien il est nécessaire de trouver ensemble les meilleures solutions possibles pour surmonter les obstacles rencontrés sur le chemin d'une étroite et fructueuse cohabitation.

Suite aux exposés et à un échange avec la salle, les représentants de la SGUP ont eu l'opportunité d'inciter les respon-

sables d'entreprises présents à accueillir des jeunes pour les aider à se familiariser avec la vie pratique et, pour ce faire, à prendre tous renseignements utiles auprès du stand d'information « Lift » installé au cœur même de la manifestation.

D'emblée, il est apparu que les chefs d'entreprises sont déjà fortement sollicités, que ce soit pour des apprentissages ou des stages de fin d'études. Même si un engagement dans « Lift » reste somme toute modeste (présence du jeune 3h par semaine durant 3 mois), la pression économique subie par ces sociétés rend les choses plus difficiles qu'imaginé.

Que les responsables d'entreprises qui lisent ce petit texte et qui aimeraient obtenir plus d'informations sur le projet « Lift », qui rentre bien dans le cadre des efforts déployés depuis plusieurs années par la SGUP pour venir en aide aux jeunes, n'hésitent pas à s'annoncer à notre secrétariat, afin qu'une entrevue avec les responsables de cette opération soit organisée. Merci d'ores et déjà à toutes celles et tous ceux qui nous contacteront.

# Projet LIFT pour les jeunes

<http://jugendprojekt-lift.ch/projet-lift/>



Ce programme a pour but d'encadrer des jeunes en passe d'être en rupture.

Qui se cache derrière LIFT? LIFT est un projet du NSW/RSE (Réseau pour la responsabilité sociale dans l'économie). Le NSW/RSE est une association indépendante, politiquement et confessionnellement neutre, qui rassemble des entreprises et des personnes privées autour de la responsabilité sociale dans l'économie.

LIFT est soutenu financièrement par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) qui reconnaît au projet LIFT son caractère innovant dans le domaine de la prévention des problèmes d'intégration professionnelle.

A quoi sert LIFT? LIFT s'adresse aux jeunes de la tranche d'âge du cycle d'orientation dont «les conditions de

départ» ne sont pas favorables en termes de perspectives professionnelles. LIFT leur offre un soutien ciblé pour qu'ils puissent explorer le monde du travail et se forger des perspectives positives. LIFT améliore leur chance de réussir la transition vers le monde professionnel: trouver une place d'apprentissage et la conserver sur la durée.

Concrètement, on leur propose un travail quelques heures par mois sur les 3 ans du Cycle. A la Golette, le doyen, Alexandre Stotzer, recherche les entreprises susceptibles d'accueillir ces élèves. Les participants sont coachés par le doyen, qui est toujours en lien avec l'entreprise.

## Rapport de la trésorière sur l'exercice 2013

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de son Assemblée Générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur les comptes de l'année 2013 de la **SOCIÉTÉ GÉNEVOISE D'UTILITÉ PUBLIQUE (SGUP)**.

### Comptes généraux

#### Recettes

En 2013, les recettes comptabilisées de la SGUP ont atteint la somme de CHF 16'074.–, contre CHF 19'005.85 en 2012. A noter que ce montant comprend le prélèvement de la somme de CHF 3000.– du compte transitoire relatif au don de la Fondation Suzanne Huber pour le prix de la SGUP « Un prix job pour les jeunes », dont il est question ci-dessous.

Le montant total des recettes se décompose comme suit:

- **Cotisations**

Les cotisations perçues en 2013 ont été de CHF 7'050.–, contre CHF 8'650.– en 2012.

- **Cotisations membres à vie**

Les cotisations de membres à vie ont été de CHF 1'500.– en 2013. Elles étaient de CHF 2500.– en 2012.

- **Dons divers**

Les dons divers se sont élevés à CHF 4'390.– contre CHF 4'620.– l'année précédente. Il s'agit de versements effectués par nos membres en plus du montant des cotisations régulières. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

- **Intérêts bancaires et postaux**

Les recettes ont également enregistré des intérêts (bancaires et postaux) de CHF 134.– (contre 235.85 en 2012).

Par ailleurs, la Fondation Suzanne Huber a fait un don direct de CHF 3'000.–, lequel a été porté au compte provision ad hoc.

## Dépenses

Les dépenses totales se sont élevées en 2013 à CHF 7'746.79 contre CHF 13'734.50 en 2012, soit une diminution de CHF 5'987.71. Les montants dépensés sont essentiellement consacrés aux différentes manifestations organisées en faveur de nos membres, ainsi qu'à la remise du prix SGUP « un job pour les jeunes ».

## Résultat

Les comptes de l'année 2013 dégagent un excédent de recettes de CHF 8'327.21, contre CHF 5'271.35 en 2012. Ce bénéfice net de CHF 8'327.21, a été viré au compte capital de la SGUP qui a ainsi passé de CHF 212'760.79 au 31.12.2012 à CHF 218'032.14 au 31.12.2013.

## Comptes du Legs Robert-Scheimbet

Les comptes du legs Robert-Scheimbet ont dégagé en 2013 un excédent de dépenses de CHF 2'102.40 contre CHF 1'972.10 en 2012. La dépense est due à la remise du Prix Robert-Scheimbet de CHF 2'000.– à M<sup>me</sup> Françoise Spahr, fondatrice de l'association des « Fleurs avant le pain » qui agit en faveur des personnes âgées défavorisées et aussi de « Plainpalais accueil », qui organisait des repas pour les personnes démunies.

L'excédent de dépenses à été porté en diminution du compte capital qui passe ainsi de CHF 68'630.89 31.12.2012 à CHF 66'658.79 au 31.12.2013.

En conclusion de ce rapport financier, je ne vous imposerai pas la lecture détaillée de ces comptes de l'année 2013, tant pour la Société genevoise d'utilité publique que pour le legs Robert-Scheimbet, à moins, bien entendu, qu'un membre de la SGUP en fasse la demande.

Barbara SUTER  
*Trésorière*

Genève, le 18.6.2014

## Bilan comparé

	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
<b>ACTIF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Chèques postaux	34'345.75	28'196.05	21'152.75
UBS SA	102'748.79	100'659.38	102'000.83
Portefeuille-titres, valeur boursière: <u>102'588.75</u>	101'646.45	101'646.45	101'646.45
Débiteurs: AFC	0.00	0.00	0.00
Actifs transitoires	603.66	2'277.66	446.06
	<b>239'344.65</b>	<b>232'779.54</b>	<b>225 246.09</b>
<b>PASSIF</b>			
Legs Robert-Scheimbet	0.00	0.00	0.00
Provision dons « Un job pour les jeunes »	9'000.00	9'000.00	9'000.00
Passifs transitoires	3'985.30	5'747.40	3'485.30
Fonds propres:			
– Capital au début de l'exercice	218'032.14	212'760.79	211'163.34
– Excédent des recettes	8'327.21	5'271.35	1'597.45
	<b>239'344.65</b>	<b>232'779.54</b>	<b>225'246.09</b>

# Société Genevoise d'Utilité Publique

## Comptes de profits et pertes

	2013	2012	2011
ACTIF	CHF	CHF	CHF
Cotisations encaissées	7'050.00	8'650.00	9'220.00
Cotisations à vie	1'500.00	2'500.00	2'000.00
Dons	4'390.00	4'620.00	8'460.00
Don pour prix SGUP « un job pour les jeunes »	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Intérêts bancaires et CCP	134.00	235.85	173.30
	<b>16'074.00</b>	<b>19'005.85</b>	<b>22'853.30</b>
<b>DEPENSES</b>			
Loyer Société des Arts	324.00	0.00	300.00
Frais généraux	0.00	1'676.50	1'723.60
Cotisations diverses	0.00	50.00	50.00
Frais Assemblée Générale	319.70	2'493.50	817.00
Frais bulletin annuel	2'546.10	2'207.85	2'335.60
Manifestations	1'248.75	4'159.15	5'652.80
Prix SGUP « un job pour les jeunes »	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Frais bancaires et CCP	308.24	147.50	109.00
Perte sur titres	0.00	0.00	7'267.85
	<b>7'746.79</b>	<b>13'734.50</b>	<b>21'255.85</b>
<b>RESULTAT</b>			
<b>Excédent des recettes</b>	<b>8'327.21</b>	<b>5'271.35</b>	<b>1'597.45</b>

# Legs Robert-Scheimbet

## Bilan au 31 décembre

	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2011
ACTIF	CHF	CHF	CHF
UBS SA	9'071.54	13'079.94	13'019.35
Portefeuille-titres, valeur boursière: 55'576.00	55'428.67	55'428.67	55'428.67
Compte transitoire actif	56.18	150.18	182.87
	<b>64'556.39</b>	<b>68'658.79</b>	<b>68'630.89</b>
PASSIF			
Passif transitoire	0.00	2'000.00	0.00
Capital au début de l'exercice	66'658.79	68'630.89	71'458.89
Excédent des dépenses	-2'102.40	-1'972.10	-2'828.00
	<b>64'556.39</b>	<b>68'658.79</b>	<b>68'630.89</b>

## Comptes de profits et pertes

RECETTES	2013	2012	2011
Intérêts bancaires	13.05	27.90	19.15
	<b>13.05</b>	<b>27.90</b>	<b>19.15</b>
DEPENSES			
Prix Robert-Scheimbet	2'000.00	2'000.00	0.00
Frais bancaires	115.45	0.00	0.00
Achat médailles	0.00	0.00	1'980.00
Perte sur vente titres	0.00	0.00	867.15
	<b>2'115.45</b>	<b>2'000.00</b>	<b>2'847.15</b>
RESULTAT			
Excédent des dépenses	<b>-2'102.40</b>	<b>-2'828.00</b>	<b>-1'994.75</b>

# Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2013

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé au contrôle des comptes de votre Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Nous avons également vérifié les comptes du « Legs Robert-Scheimbet » qui font ressortir une perte de CHF 2'102.40 pour l'année 2013.

En conclusion de nos travaux et dans les limites de nos contrôles, nous sommes à même de déclarer que :

- le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est régulièrement tenue,
- l'état de fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan.

En conséquence, nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'Association de la Société Genevoise d'Utilité Publique.

Nous délivrons le présent rapport en toute bonne foi et faisons les réserves d'usage pour le cas où des éléments intéressant l'accomplissement de notre mandat ne nous auraient pas été communiqués.

Genève, le 6 juin 2014



Elisabeth PERRIER CAMPUS



Bruno FLORINETTI

# Liste des membres de la Société genevoise d'utilité publique

## MEMBRES D'HONNEUR

† M. Jean de Senarclens,  
président d'honneur  
M. Alfred Berchtold,  
membre d'honneur  
M. Olivier Larequi,  
membre d'honneur  
† M. Claude Richoz,  
membre d'honneur

## MEMBRES À VIE

M. Nadji Abbas-Terki  
M<sup>me</sup> Fabienne Alfandari  
M. Herbert Ernst Ammann  
M. Claude Barbey  
M. Daniel Barbey  
M. Jean-Michel Barbey  
M. Léon Nick Benusiglio  
M. Charles Bonnet  
M. et M<sup>me</sup> Marc et Florence  
Burrus  
M<sup>me</sup> Jean-Daniel Candaux  
M. Gilbert Ceffa  
M. et M<sup>me</sup> Edouard et  
Jocelyne Coquoz  
M. Philippe de Loës  
M<sup>me</sup> Nadine de Rothschild  
M. Michel de Senarclens  
M. Richard de Senarclens  
M. Bénédikt de Tschärner  
M. Jean-Lambert des Arts  
M<sup>me</sup> Bianca Dompieri  
M. Alain Dupont  
M. Maurice Dupraz  
M. Louis Fauchier-Magnan  
M. Thierry  
Fauchier-Magnan

M. Willy-René Felgenhauer  
M. et M<sup>me</sup> Pierre et  
Françoise Félicité  
M. et M<sup>me</sup> Eric et Evelyne  
Fiechter  
M. Bruno Florinetti  
M. Jean-Paul Gargantini  
M<sup>me</sup> Anny Hentsch-Gallay  
M<sup>me</sup> Stella Hentsch-Semb  
M. Rudolf Franz Heyn  
M. Christian Pascal Huber  
M. Jean-François Huber  
M. Jacques Ischi  
M. Pierre Ischi  
M. François Jaton  
M. Georges Julliard  
M. Serge Kaplun  
M. Pierre Keller  
M. Jean-Charles Kempf  
M. Philippe Kern  
M. Erwin Knupp  
M. Claude Lacour  
M. Bernard Lescaze  
M. Marc Maisonneuve  
M<sup>me</sup> Michèle  
Maury-Moynier  
M<sup>me</sup> Béatrice  
Mermod-Hentsch  
M. Olivier Rémy Mermod  
M. Jean Naef  
M. Frédéric Naville  
M. Philippe A. F. Neeser  
M. Alain Nicollier  
M<sup>me</sup> Laurence  
Ody-Berkovits  
M. Fernand Oltramare  
M. Yves Oltramare

M. Anthony-J.  
Papayoannou  
M<sup>me</sup> Cécile Perréard  
M. et M<sup>me</sup> Jean-François et  
Minou Perrot  
M<sup>me</sup> Isabelle Poncet  
M. et M<sup>me</sup> Xavier Prokesch  
M. Christian Rey  
M<sup>me</sup> Isabelle Richoz  
M<sup>me</sup> Emmanuelle  
Richoz Zogg  
M. Jean-Charles Roguet  
M. Frédéric Rosset  
M<sup>me</sup> Catherine Santschi  
Dr. Norman Sartorius  
M. Etienne Schmelzer  
M. Armand Schweingruber  
M. Laredj Sekkiou  
M<sup>me</sup> Nicole Seyfried  
M. Bertrand Tournier  
M. Costin van Berchem  
M<sup>me</sup> Camille-Isabelle Vial  
M. Odorich von Susani  
M. Olivier Wasmer  
M<sup>me</sup> Irène  
Weber-de-Candolle  
M. Raymond Zoeller

## MEMBRES

M. Philippe Aegerter  
M. David Amsler  
M. Antoine Andres  
M<sup>me</sup> Luce Annen  
M<sup>me</sup> Anne-Sophie  
Archinard-Flamand  
M. Georges Arfaras  
M. André Assimacopoulos

M. Claude Aubert	M <sup>me</sup> Eliana Chaney	M. Gérard Ferrero
M. Jean-François Babel	M. Eric Chauvet	M <sup>me</sup> Sheila Fitzgerald
M <sup>me</sup> Eliane Babel Guérin	M <sup>me</sup> Claire Chavannes	M <sup>me</sup> Frédérique Flournoy
M. Gérard Bagnoud	M <sup>me</sup> Anouchka Chenevard Sommaruga	M <sup>me</sup> Antonietta Frangi
M <sup>me</sup> Silvia Baiano-Boissier	M. Alain Choisy	M. Dominique Frei
M. Jean-Claude Baltzinger	M. Fabrice Christinat	M. Mourad Friha
M. Olivier Barbey	M. Yves Collart	M <sup>me</sup> Muriel Gabus-Siki
M. Léo Barblan	M. Gilbert Coutau	M. Lars Gellerstad
M. Michel Barde	M. Vincent Cruz	M. Alain Genequand
M <sup>me</sup> Noelle Barde-Hildebrand	M <sup>me</sup> Marceline Cuénod	M. Hugues Genequand
M. Olivier Barde	M. Jean-Paul Darmsteter	M. Lorenzo Giaffreda
M. Gabriel Barta	M. Jean-Michel Dayer	M <sup>me</sup> Géraldine Gilliland
M. et Mme Eric Benjamin	M. Gérard de Haller	M. et M <sup>me</sup> Guy et Peta Girod
M. Jacques Bercher	M. Pierre de Senarclens	M. Bernard Gisiger
M <sup>me</sup> Béatrice Bercher-Gerfau	M. Jean Debonneville	M <sup>me</sup> Estelle Gitta
M. Alfred Berchtold	M <sup>me</sup> Françoise Defferrard	M. Claude Gonet
M <sup>me</sup> Jacqueline Berenstein-Wavre	M. Juan Del Castillo-Flores	M. Sobhy Gouda
M <sup>me</sup> Carole Bernasconi-Witzig	M. Georges Demierre	M. Bruno Grometto
M <sup>me</sup> Diana Bernheim	M <sup>me</sup> Renée Demierre	M <sup>me</sup> Elisabeth Guggisberg
M <sup>me</sup> Danièle Berrino	M <sup>me</sup> Diane Devaux-Charguéraud	M. Daniel Gutknecht
M. Pierre Blanc	M <sup>me</sup> Yvette Develey	M. Claude Haegi
M <sup>me</sup> Nicole Blanchard	M. et Mme Joao et CindyDias Lopez Roy	M. Dominique Hargous
M <sup>me</sup> Tamara Blattmann	M <sup>me</sup> Myriam Dicker	M <sup>me</sup> Michèle Hauert
M. Conrad Bodmer	M. Eric-Georges Doelker	M <sup>me</sup> Claire Haugrel
M <sup>me</sup> Rose-Marie Bolli	M. François-Dominique Dominicé	M <sup>me</sup> Anne Heegaard-Geisendorf
M. François Bölsterli	M. Michel Dransart	M. Ernst Heer
M. Jean A. Bonna	M. Pierre Du Pasquier	M. Louis Henny
M. Alain Bordier	M <sup>me</sup> Françoise Dubosson	M <sup>me</sup> Gabrielle Hohenemser
M. Léopold Borel	M. Jean-François Duchosal	M. Denis Honegger
M <sup>me</sup> Madeleine Bornet	M. Dominique J. Ducret	M <sup>me</sup> Claude Howald
M <sup>me</sup> Marilynne Borrello Ménétrety	M. Dominique Dunant	M <sup>me</sup> Caroline Huber
M. Michel-François Bosson	M <sup>me</sup> Monique Eid	M. Frédéric Huber
M. Willy Bourquin	M. Claude Etter	M. Olivier Huber
M. Christian Bräuninger	M. Bernardino Fantini	M <sup>me</sup> Antoinette Huber-Dunant
M <sup>me</sup> Carol Bruce	M <sup>me</sup> Nicole Fatio	M <sup>me</sup> Huynh Huong
M. Michel Bucherer	M <sup>me</sup> Christine Fauconnet	M <sup>me</sup> Suzanne Hurter
M. Pierre-John Buet	M. Denis Fauconnet	M. Jean Ilg
M. François Bugnion	M. Pierre Fauconnet	M <sup>me</sup> Patricia Isely
	M. Jean-Jacques Favre	M <sup>me</sup> Myriam Israel
		M. Roland Itié

M. Henri-Albert Jacques	M. Georges Métrailler	M <sup>me</sup> Christiane Privat-
M <sup>me</sup> Romaine Jean	M. Gérard Mettan	Dupont
M <sup>me</sup> Dorothy Jeitner	M. Guy Mettan	M. Saleem Rafik
M <sup>me</sup> Béatrice Jéquier	M <sup>me</sup> Ghyslaine Meury	M <sup>me</sup> Claudine Rapin
M <sup>me</sup> Reina Kalo-de-Kaboga	M. Erwin Meyer	M. Hubert Rigot
M. Fritz Kammermann	M. Louis Moeri	M. Albert Rodrik
M. André Kern	M <sup>me</sup> Florence Montandon	M. Gérald Roduit
M. et Mme Mathis et	M <sup>me</sup> Elisabeth Moynier	M. François Rossel
Quynh Kern	M <sup>me</sup> Katia Mrksa	M <sup>me</sup> Graziella Rossi Bar-
M. Mohamed Kessouar	M <sup>me</sup> Nicole Nachbauer	beau
M <sup>me</sup> Sonja Kuenzi	M. Laszlo Nagy	M <sup>me</sup> Béatrice Rossire
M. Jean-Pierre Lachat	M <sup>me</sup> Véronique Nanchen	M <sup>me</sup> Elisabeth Roth
M <sup>me</sup> Brigitte Lacroix	M. Mounir Youssef Nasr	M <sup>me</sup> Joselle Ruccella
M <sup>me</sup> Christiane Lalive	M <sup>me</sup> Jane Dorothy	M <sup>me</sup> Odette Saez
d'Epina y	Naville-Duncan	M. Michel Sandoz
M. Georges	M <sup>me</sup> Françoise Naz	M <sup>me</sup> Erica Sauter
Lambert-Lamond	M. Serge Nessi	M. Boris Schereschewsky
M. Gérald Lapertosa	M. René Nicolazzi	M <sup>me</sup> Nicole Schlaeppi
M <sup>me</sup> Maria Laquidara	M. Jean-Claude Nicole	M. Jean-Maurice Seigne
M <sup>me</sup> Huguette Lehmann	M. Marcel Odier	M <sup>me</sup> Danielle Senger
M <sup>me</sup> Thérèse Lehoux	M <sup>me</sup> Hiromi Okumura-Bart	M. Henry W.M. Senger
M. Armand Lombard	M <sup>me</sup> Sophie Onural	M. Dusan Sidjanski
M. Thierry Loron	M. Daniel Opprecht	M <sup>me</sup> Caroline Sierro
M. Pierre Luisier	M. Manfred Paeffgen	M. Ivo Silva
M <sup>me</sup> Suzanne Luiz	M. Antoine Payot	M. Morris Sinclair
MM <sup>me</sup> Isabelle	M. François Payot	M <sup>me</sup> Marie-José Stegman
Maeder-Magnin	M. Jacques Pelletier	M. Alexandre Steiner
M <sup>me</sup> Arlette Magnin	M. Eric ^Perregaux	M <sup>me</sup> Yvelise Strub
M <sup>me</sup> Anne-Lise Malant	M <sup>me</sup> Elisabeth	M <sup>me</sup> Barbara Suter
M. Jean-Claude	Perrier-Campus	M. Stefan Svikovsky
Manghardt	M. Guy Perrot	M <sup>me</sup> Ute Eva
M <sup>me</sup> Michèle Martin	M. William Perruchoud	Tedjini-Wachtler
M. Jean-Michel Mascherpa	M. Alain Peyrot	M. Ioan Tenner
M. Henri Maudet	M. Nicolas Peyrot	M. Jean Terrier
M. Pierre Maudet	M <sup>me</sup> Marie-Charlotte Pictet	M. Michel Terrier
M. Alain-Dominique	M <sup>me</sup> Christiane Piffaretti	M. Didier Thorens
Mauris	M <sup>me</sup> Caroline Pirenne	M. Bernard Turrettini
M. Jean-Daniel Mayer	M. Yves Pirenne	M. Robert Turrettini
M. Mathias Mayor	M. James G. Pittendrigh	M. Paolo Urio
M. Roger-Marcel Mayou	M <sup>me</sup> Marjolaine Poncet	M <sup>me</sup> Irène Verrey
M. Didier Ménétre y	M. Nicolas Poncet	M. Jean Vodoz
M. Alessandro Meo	M <sup>me</sup> Jacqueline	M. Olivier Vodoz
M. Charles Messerli	Pousaz-Parisod	M. Jean-Jacques Vollbrecht

M. Marc Voltenauer  
M. Jean-Pierre Vuilleumier  
M<sup>me</sup> Florence Walker  
M. Ernest Weber  
M. Jean-Pierre Weber  
M<sup>me</sup> Madeleine  
Weber-Hirsch  
M. Philippe Wible  
M<sup>me</sup> Martine Zeender  
M. Jean-Pierre Zehnder  
M<sup>me</sup> Evelyne Zellweger  
M<sup>me</sup> Valentine Zellweger  
M. Edwin Zurkirch

### **MEMBRES COLLECTIFS**

Alain Bordier & Cie  
Association des médecins  
du canton de Genève  
Association des Communes  
Genevoises  
Association Genevoise du  
Coin de Terre  
Association  
La Main Tendue  
Association pour le Bien  
des Aveugles

Banque Franck SA  
Banque Paribas (Suisse) SA  
Baume & Mercier SA  
Bureau Central d'Aide  
Sociale  
Carrefour-Prison  
Carrefour-Rue  
Centre Social Protestant  
Comité International de la  
Croix-Rouge  
Commune d'Anières  
Comptoir Genevois  
Immobilier  
Crédit Suisse  
Ecole Toepffer  
Fédération des Entreprises  
Romandes  
Fiduciaire Tecafin SA  
Fondation Cap Loisirs  
Fondation Clair Bois  
Fondation Foyer Handicap  
Fondation Officielle de la  
Jeunesse  
Groupement des  
Banquiers Privés  
Genevois

IMAD Institution  
Genevoise de Maintien  
à Domicile  
Institut Florimont  
La Salévienne  
Ligue Genevoise contre le  
Cancer  
Lombard Odier & Cie  
Manotel SA  
MM. Pictet & Cie,  
Banquiers  
Naef & Cie SA  
Priban SA  
Raymond Weil SA  
Société Coopérative  
Migros Genève  
Société d'Exploitation et  
de Gestion Hôtelière  
SOCRED SA  
Sté Vaudoise d'Utilité  
Publique  
UBS SA  
Université Populaire de  
Genève

## Comité 2013 / 2014

*Fin de mandat*

<b>Christian Huber</b> , président	2017
<b>Jean-Claude Manghardt</b> , vice-président	2016
<b>Alain Dupont</b> , vice-président	2014
<b>Philippe Aegerter</b>	2014
<b>Eliane Babel Guérin</b>	2016
<b>Maryline Borrello Ménétrey</b>	2017
<b>Michèle Maury-Moynier</b>	2016
<b>Emmanuelle Richoz Zogg</b>	2017
<b>Yvelise Strub</b>	2017



case postale 531  
1211 Genève 17  
[www.sgup.ch](http://www.sgup.ch)